

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM SEANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 20 - procurations : 06 - votants : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Mme ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – **M. CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – **M. GONNET Arnaud** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. GONTHIER Gilles** délégué de la Communauté de Communes FerCher – **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – **Mme LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher – **Mme MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. MAURICEAU Christophe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. MÉTIVIER Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes champagne Boischauts – **M. VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

SUPPLEANT : **Mme ROBERT Marinette** déléguée de la Communauté de Communes FerCher (suppléante de Mme LEGRANDIC Patricia).

PROCURATIONS : **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à Mme LEPRAT Monique déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. GONTHIER Gilles délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **Mme LAINEZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à Mme MALLET Armelle déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts - **M. LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. NORMAND Franck délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher à M. CHABANCE Fabrice délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher -

ÉTAIT EXCUSÉ : **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts

ÉTAIENT ABSENTS : **M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. RENAUDAT Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – **M. TAILLANDIER Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 25 MAI 2023

Nombre de délégués		L'an deux-mille-vingt-trois
En exercice	: 30	Le 25 mai
Présents	: 20	Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
Procurations	: 06	dûment convoqué s'est réuni en session
Votants	: 26	ordinaire, sous la présidence de
Pour	: 26	M. Éric VAN REMOORTERE
Contre	: 00	Date de convocation : Le 16 mai 2023
Abstention	: 00	

N° : 230525_04

OBJET : Décision Modificative n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Afin de corriger l'erreur d'écriture concernant l'imputation des restes à réaliser dans le compte 001 lors de l'élaboration du budget 2023, et donc, d'équilibrer le budget du même montant (13 703.16 €), M. le Président propose d'inscrire au compte 020 la somme de 13 703.16 € au lieu de 0.00 €.

La section d'investissement s'équilibre donc à 468 083.52 € au lieu de 454 380.36 €

La section de fonctionnement demeure inchangée à 5 662 099.62 €

Le budget total s'équilibre à 6 130 183.14 € au lieu de 6 116 479.98 €

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à approuvé à l'unanimité la Décision Modificative n°1, comme détaillée ci-dessus.



Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD
Délégué titulaire de la
Communauté de Commune Champagne Boischaux

Pour être en forme,



M. Le Président
M. Éric VAN REMOORTERE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 30/05/2023
Publié ou Notifié le : 31/05/2023

